

« J'ai commencé la rédaction de ce texte dès les premiers jours de mon exil. C'était au début des années quatre-vingt. Deux raisons m'ont poussé à coucher sur le papier ce que je venais de vivre. Tout d'abord, je ressentais un besoin immense de raconter aux autres ce qui m'était arrivé. C'est ensuite le devoir de mémoire qui m'a motivé. Mon récit terminé, je me sentais mieux . »^[1]Ong Thong Hoeung, « J'ai cru aux Khmers rouges », Buchet/Chastel, 2003, p. 13.

C'est par ces mots qu'Ong Thong Hoeung commence le récit de tout ce que le régime khmer rouge lui a pris : quatre années de sa vie, la moitié des membres de sa famille, le quart de ses compatriotes et, par dessus tout, son humanité. Ong Thong Hoeung était un des étudiants cambodgiens qui sont venus étudier en France en 1965. Il avait vingt ans. Ong et les autres étudiants cambodgiens sont très fiers d'appartenir à une nation qui se relève de près de cent ans de colonisation ainsi que de cinq ans de guerre et de destruction. Leur envie de rentrer au pays pour participer à l'effort de reconstruction est pressante. Ils croient au régime khmer rouge et au gouvernement populaire qui prônent une société nouvelle. Mais ils sont loin de se douter de ce qui se passe réellement au pays. Pour annihiler toute influence étrangère, la dictature khmère les pliera à un labeur physique pénible, à des séances de critique et d'autocritique quotidiennes, ainsi qu'à des interdictions comportementales très sévères. On scrutera chez eux tout ce qui pourrait permettre de les accuser d'attitude antirévolutionnaire. Et quand on est sous le coup d'une pareille accusation, on sait que sa vie ne tient plus qu'à un fil. ^[2]Pour un complément d'information sur les conditions de vie sous les Khmers rouges et sur le combat de Ong Thong Hoeung, lire l'analyse de Pax Christi Wallonie-Bruxelles : « Même au tréfonds ... Continuer la lecture Pour le peuple cambodgien, la période 1975-1979, c'est quatre années de privations, de faim, de maladie, d'isolement, d'endoctrinement, de délation, de travail forcé, de brimades, de peur et d'assassinats. L'individu est combattu, seul le peuple dans son acception collective compte. La liberté n'existe plus : celle de manger à sa faim, celle de posséder des biens personnels, celle de choisir ses compagnons, celle de penser, celle de s'exprimer librement, celle d'être soi tout simplement. Le résultat est une déshumanisation programmée au nom d'une idéologie révolutionnaire, comme en ont connu de nombreux peuples au sortir de la Grande Guerre. Transmettre la mémoire pour se reconstruire soi-même : un travail individuel Dès les premiers mois passés sous le joug du régime khmer rouge, Ong Thong Hoeung ressent le besoin de raconter l'inimaginable que forme son quotidien et celui de ses compagnons d'infortune. Il veut survivre pour témoigner. C'est d'abord une nécessité vitale. Comme pour beaucoup de survivants de crimes de masse, le besoin de prendre les autres à témoins, d'exprimer la déshumanisation subie est impérieux : « J'avais besoin de leur compréhension, de leur compassion. Je voulais que les humains me considèrent à nouveau comme un des leurs. » ^[3]Propos recueillis lors d'échanges

téléphoniques et électroniques avec Ong Thong Hoeung en novembre et décembre 2011. Primo Levi exprimera ce besoin de mémoire de la façon suivante, en prologue à son ouvrage Si c'est un homme : « Le besoin de raconter aux autres, de faire participer les autres, avait acquis chez nous, avant comme après notre libération, la violence d'une impulsion immédiate, aussi impérieuse que les autres besoins élémentaires ; c'est pour répondre à un tel besoin que j'ai écrit mon livre ; c'est avant tout en vue d'une libération intérieure. »^[4] Primo Levi, « Si c'est un homme », Editions Julliard pour la traduction française, 1987. Mais pour la plupart des survivants qui témoignent, cette nécessité première s'accompagne souvent d'un sentiment de devoir raconter pour que le passé conserve une trace, pour assister la justice, pour attirer l'attention sur les autres victimes et solliciter une aide ... les raisons sont nombreuses. Entretien la mémoire pour ne pas laisser s'installer l'impunité : un effort collectif Après que le régime khmer rouge ait chuté en 1979, une chape de silence s'est abattue sur le Cambodge. Il faut laisser le passé, aller de l'avant, travailler à la réconciliation nationale, protéger la paix ... Dévoiler la vérité ? Juger les criminels ? Il faudra attendre novembre 2011 et le procès à Phnom Penh de trois cadres du régime^[5] L'idéologue du régime Nuon Chea, l'ex-ministre des affaires étrangères Ieng Sary et le président du "Kampuchea démocratique" Khieu Samphan. Ils sont accusés de ... Continuer la lecture encore en vie pour espérer voir se fissurer l'impunité qui règne au Cambodge depuis plus de trente ans. Accusés de crimes de guerre et de génocide, les dirigeants khmers rouges jugés au procès se murent dans le silence. Aucun ne reconnaît les accusations, aucun ne parlera. Ils ont servi leur pays, l'ont protégé contre les convoitises de leurs voisins aux frontières et contre « l'ennemi intérieur ». Le procès qui a débuté en novembre 2011 est mené par un tribunal cambodgien parrainé par les Nations Unies. Il a pour objectif de traiter l'ensemble des crimes commis par le régime entre 1975 et 1979 afin de mettre au jour toute la machinerie khmère et de dégager les responsabilités individuelles. L'ampleur de la tâche fait immédiatement penser que le travail prendra plusieurs années. De plus, nombreux sont les criminels khmers rouges qui ont continué leur vie sans jamais être inquiétés et qui sont maintenant décédés. Les cadres jugés ont tous atteint 80 ans aujourd'hui, certains ne sont plus aptes mentalement à répondre aux accusations. Une autre difficulté s'ajoute à la réalisation du travail de la justice : l'actuel Premier ministre cambodgien, Hun Sen, a été cadre Khmer rouge avant de se retourner contre Pol Pot, le leader du régime. Il s'oppose au procès, car les responsables khmers rouges de niveau intermédiaire ont été intégrés dans l'armée et l'administration. Selon lui, les juger mènerait à la guerre civile. Le travail du tribunal commence à peine que déjà des observateurs, des témoins et des organes de presse étrangère relaient des dysfonctionnements : étalage de la douleur des victimes sans réelle mesure de réparation - ce procès tiendrait du spectacle plus que du jugement - suspicion de corruption et de partialité des débats. Pour les rescapés du régime, ce procès, plus de trente ans après les

faits, est inattendu. Bien entendu, ils espèrent que justice soit faite, mais ils savent que cela est peu probable. À leurs yeux, ce procès est surtout nécessaire pour la mémoire et pour l'histoire, parce que les jeunes générations ne connaissent pas ce pan de leur passé. ^[6] Les khmers rouges ont massacré les intellectuels. L'Histoire du Cambodge n'a pas été transmise à des populations qui sont aujourd'hui encore essentiellement rurales, pauvres et peu ... Continuer la lecture Ong et les autres témoins au procès se battent contre l'oubli au nom des victimes du régime khmer rouge ^[7] Il en publie une longue liste dans son livre, liste qu'il se désole de n'avoir pas pu rendre complète au moment de la parution. . Pour que les crimes puissent être sanctionnés et surtout pour éviter qu'ils ne soient à nouveau perpétrés, la vérité doit être connue. Dans une étude de 2008 ^[8] Commission Justice et Paix francophone de Belgique, « Regards croisés sur la lutte contre l'impunité : un échange d'expériences d'Amérique latine, de la RDC et d'Europe pour appuyer le ... Continuer la lecture, Justice et Paix montre que la vérité des faits commis lors de crimes de masse constitue un élément essentiel et une étape indispensable au processus de lutte contre l'impunité. À nos yeux, la vérité des faits fonde le travail de la justice. Elle permet aux victimes rescapées d'être entendues, reconnues et indemnisées dans le meilleur des cas. C'est la vérité des faits qui permet aussi d'établir la responsabilité des bourreaux et de les sanctionner. La vérité fonde enfin le travail de mémoire, en permettant d'abord aux personnes qui ont vécu les faits de violence, qu'elles en aient été les victimes ou les bourreaux, d'entamer un travail intérieur et de retrouver peu à peu leur vie d'avant. Ensuite, le travail de mémoire permet à l'histoire d'objectiver le passé et de le transmettre aux générations futures ; car à l'heure actuelle, les forces en présence dans l'arène politique tentent encore de récupérer l'histoire à leur avantage. Nombreux sont les Cambodgiens survivants qui pensent qu'éduquer les jeunes via ce travail de mémoire est la seule façon de réconcilier le peuple cambodgien. Le combat contre l'impunité des crimes commis par les Khmers rouges passe donc aussi par un plaidoyer auprès des autorités actuelles du pays en faveur de l'éducation. Les défis en la matière sont immenses au Cambodge. Et c'est une priorité car sans éducation, la transmission de la mémoire n'est pas possible : « S'approprier son propre passé et l'enseigner est un devoir de l'éducation nationale » affirment Ong et les autres témoins. Travailler ensemble la mémoire pour construire l'avenir Parler de réhabilitation et de travail intérieur en vue d'un retour à la vie d'avant, en ciblant non seulement les victimes mais aussi les bourreaux, peut sembler choquant de prime abord. Et pourtant, cette étape est nécessaire au retour à une certaine normalité dans la cohabitation de toutes les personnes rescapées de crimes de guerre ou de génocide, avec ceux qui furent leurs tortionnaires. Justice et Paix et ses partenaires se sont penchés sur la question avec d'anciennes victimes, des témoins de crimes graves issus de différents contextes politiques et géographiques. Ils ont donné un éclairage aux tenants et aboutissants du travail de mémoire, de son importance capitale pour qu'un peuple meurtri puisse se relever, se reconstruire et, dans la

mesure du possible, se réconcilier. Ong illustre la réflexion ci-dessus en se servant de son expérience et en mettant l'humain en perspective. L'Homme est capable du meilleur comme du pire. Il porte une part de mal en lui. Dans les camps de rééducation, la fragilité de la condition des êtres humains se révèle au grand jour. Dans des conditions extrêmes, le comportement des victimes ne diffère guère de celui des bêtes. Il explique que les tortionnaires khmers rouges n'étaient pas des sadiques ni des malades mentaux : ils agissaient pour « la bonne cause », pour défendre leur patrie. Ils ont aussi obéi aux ordres des cadres du régime, ils ont tué pour ne pas être eux-mêmes tués. La captivité a appris aux victimes qu'elles auraient pu elles aussi devenir bourreaux. « Encore aujourd'hui, dit Ong, je remercie le ciel que, durant ma détention, je n'aie pas eu à choisir entre ma vie et celle de quelqu'un d'autre ». Le travail de mémoire, pour Ong, c'est donc accepter notre part de mal et ne surtout pas oublier notre part de bonté. La haine de l'autre ou de soi en tant qu'individu ou en tant que peuple condamne à vivre éternellement dans la pénitence. Cette mémoire de la haine est vaine. Il rejoint en cela la position de Justice et Paix et de ses partenaires. Le travail de mémoire est un legs aux générations futures. Témoigner, entretenir la connaissance de ces années sanglantes envers et contre tout, c'est garder en alerte la conscience collective que de telles déviances idéologiques peuvent aboutir à des conséquences désastreuses. C'est arrivé, c'était chez nous, c'était hier. En tant qu'association de défense des droits humains, la Commission Justice et Paix encourage la tenue d'un procès équitable dont les conclusions permettent d'asseoir solidement les fondements d'une société nouvelle et florissante à laquelle les Cambodgiens aspirent. Justice et Paix salue le parrainage des Nations Unies, mais tient à rappeler l'importance de ne pas imposer une Justice importée, technique, éloignée des préoccupations et de la compréhension des populations. Actuellement, la presse belge relaie peu le procès des Khmers rouges, probablement parce qu'il n'en est encore qu'à ses débuts. Justice et Paix regrette ce silence et attire l'attention sur l'intérêt d'une médiatisation bien organisée d'un tel événement. D'abord, parce qu'en étant placé sous l'attention internationale, le procès se déroule plus largement sous les yeux des différentes associations civiles actives dans la lutte contre l'impunité des responsables khmers rouges. Ensuite, parce qu'en diffusant leurs analyses, leurs comptes-rendus et les témoignages qu'ils enregistrent, les médias participent à la transmission de la mémoire, et ce également en dehors des frontières cambodgiennes. *Anne-Sylvie Berck*

Documents joints

[La mémoire des crimes contre l'humanité : un besoin, un devoir et un travail. Briser le silence qui protège les criminels khmers rouges](#)

Notes

Notes

- ↑ 1 Ong Thong Hoeung, « J'ai cru aux Khmers rouges », Buchet/Chastel, 2003, p. 13.
Pour un complément d'information sur les conditions de vie sous les Khmers rouges et sur le combat de Ong Thong Hoeung,
- ↑ 2 lire l'analyse de Pax Christi Wallonie-Bruxelles : « Même au tréfonds de l'horreur, il y a toujours la bonté », 2011 : <http://paxchristiwb.be/publications/analyses/j-ai-cru-aux-khmers-rouges-temoignage-d-un-intellectuel-cambodgien,0000289.html>
- ↑ 3 Propos recueillis lors d'échanges téléphoniques et électroniques avec Ong Thong Hoeung en novembre et décembre 2011.
- ↑ 4 Primo Levi, « Si c'est un homme », Editions Julliard pour la traduction française, 1987.
- ↑ 5 L'idéologue du régime Nuon Chea, l'ex-ministre des affaires étrangères Ieng Sary et le président du "Kampuchea démocratique" Khieu Samphan. Ils sont accusés de génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.
- ↑ 6 Les khmers rouges ont massacré les intellectuels. L'Histoire du Cambodge n'a pas été transmise à des populations qui sont aujourd'hui encore essentiellement rurales, pauvres et peu éduquées.
- ↑ 7 Il en publie une longue liste dans son livre, liste qu'il se désole de n'avoir pas pu rendre complète au moment de la parution.
- ↑ 8 Commission Justice et Paix francophone de Belgique, « Regards croisés sur la lutte contre l'impunité : un échange d'expériences d'Amérique latine, de la RDC et d'Europe pour appuyer le processus de réconciliation en RDCongo ».